

#### ATLAS DES ALPES ET DE L'AGRICULTURE ALPINE

- 1 Territoire
- 2 Handicap naturel et zonages agricoles
- 3 Massifs et pédologie
- 4 Forêts
- 5 Données générales
- 6 Un territoire d'élevage....
- 7 ... mais pas seulement
- 8 Evolutions
- 9 Un territoire pastoral : les estives collectives
- 10 Un territoire pastoral : transhumances
- 11 Changement climatique
- 12 Ovins viande Alpes du sud 2 pages
- 13 Bovins lait Alpes du nord 2 pages
- 14 Bovins viande
- 15 Arboriculture 2 pages
- 16 Maraîchage
- 17 PPAM

Annexes

Les pages en italiques seront ajoutées en 2025











# Territoire 40 000 km² C'est la surface du massif alpin français

**ATLAS DES ALPES** 

#### **Les Massifs**

Les "massifs" correspondent à des *périmètres administratifs* permettant la mise en place des institutions consacrées par la Loi Montagne, à même de mener la politique de la montagne dans le but d'assurer l'auto-développement des territoires de montagne. C'est une notion spécifiquement française à bien différencier de la notion de montagne. Les massifs englobent des zones contiguës de piémont et de plaine permettant la continuité du périmètre.

Il existe 6 massifs en France, définis au titre de la loi « montagne » : Vosges, Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées et Corse.

<u>Décret n°2004-69 du 16 janvier 2004 relatif à la délimitation des massifs.</u>

Le massif des Alpes françaises fait partie de l'Arc alpin, qui s'étend sur 200 000 km², et traverse huit États : France, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche, Slovénie, Monaco, Lichtenstein.

Le Massif alpin français représente 21% de la superficie de l'Arc Alpin.

#### Un massif très touristique

Le tourisme s'est imposé comme une activité importante sur une grande partie du territoire alpin, en palliant au repli de l'emploi productif et à la baisse des actifs agricoles.

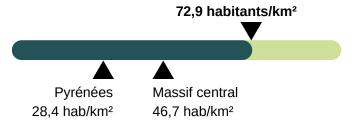
Dans les départements des Savoie, des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes Maritimes, l'emploi touristique est par exemple plus de **1,8 fois supérieur à la moyenne nationale**, située à 7,3%. Il représente 13 à 19% des emplois (INSEE, 2019). En comparaison, les Pyrénées et le Massif Central se placent respectivement à 10% et 3% du total des emplois.

Il existe d'autre part une forte interdépendance entre tourisme quatre saisons et agriculture : pluriactivité agriculture - tourisme, circuits courts, surfaces à double emploi.

#### Un massif particulièrement peuplé

**2,9M** D'habitants au dernier recensement (RP 2021)

Essentiellement dans les grandes agglomérations. Seule 25% de la population du massif est située sur les 80% d'espaces ruraux et/ou d'altitude.



Le massif des Alpes se caractérise par une **forte densité d'habitants**. Dans les espaces de haute montagne notamment, le relief prononcé a favorisé une implantation de l'habitat dans les fonds de vallées, et la formation d'un tissu urbain dense (forte densité d'équipements, d'habitations, de structures commerciales et industrielles).

Réalisation:

Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : INSEE, recensement de population 2021 INSEE, BTS DADS-DSN 2019



# Handicap naturel et zonages agricoles

L'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels, ICHN est une aide pour le maintien de l'activité agricole dans les zones dites "de montagne". Ce classement en zone défavorisée est défini par l'article 3 de la loi Montagne et précisé par la Loi Montagne 2. Il répond à des critères d'altitude et de conditions climatiques, de fortes pentes limitant la mécanisation, ou de la combinaison de ces deux paramètres.

L'ICHN vise à réduire les différences de revenus entre les agriculteurs des zones défavorisées et ceux du reste du territoire.

#### Classement des communes alpines

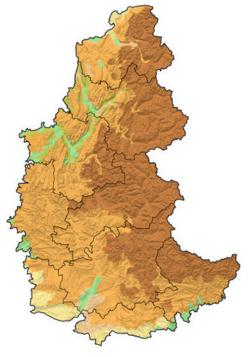
21 %

en zone de haute-montagne

en zone de montagne et 8% de communes mixtes: montagne / ZDS\* ou montagne / Piémont

en zone Piémont, ou mixte piémont / ZDS - Piémont / plaine

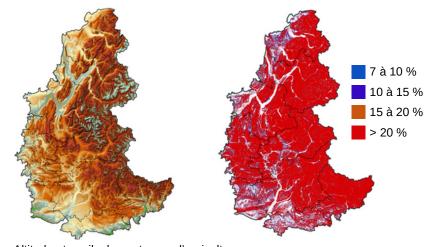
en zone soumise à contrainte naturelle: ZSCN\*\* ou ZSCS\*\*\*



\* ZDS : Zones Défavorisées Simples

\*\* ZSCN : Zones Soumises à Contraintes Naturelles \*\*\* ZSCS : Zones Soumises à Contraintes Spécifiques En savoir plus sur le classement : https://agriculture.gouv.fr

la contribution MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ financière du compte d'affectation spéciale développement **ALIMENTAIRE** 



Altitude et seuils de pente pour l'agriculture.

Source: BD ALTI® IGN

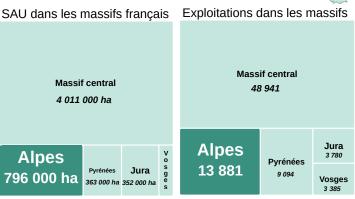
#### Altitude moyenne dans les Alpes :

Alpes du nord : 1 525 m, 46 % à plus de 1 500 m Alpes du sud : 1 220 m, 27 % à plus de 1 500 m

Point culminant: le Mont Blanc, 4807 m

Source: Blanchard Raoul. Altitude movenne des régions naturelles des Alpes françaises

#### L'agriculture dans les massifs et la place des Alpes



Réalisation:

Groupe Agricole Alpin - novembre 2024 Source des données :

BD ALTI® IGN ; classement des zones défavorisées ; RA 2020





15 885 13 881

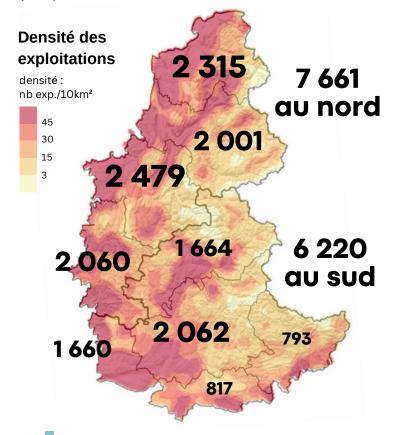
**Exploitations** 

Au total dans les Alpes en 2020, dont :

Exploitations

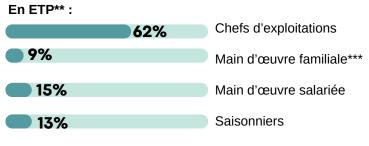
dans la typologie INOSYS\*

\*sélection des exploitations considérées professionnelles sur des critères de dimension économique et de main d'œuvre principalement.



51 302

Actifs au total, qui correspondent à 25 535 ETP\*\*



la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR Likherié Égulité

\*UGB. Unité de Gros Bétail \*\*ETP : Equivalents temps plein

\*\*\* travaillant au moins 8 mois sur l'année

# Données générales

#### 796 000 ha de SAU

2ème Massif français derrière le Massif central

433 00 ha au nord 363 000 ha au sud

SAU des exploitation hors surfaces d'estive collectives.

#### L'exploitation alpine

Surface médiane / exploitation

31,5

hectare / exploitation La moitié des exploitations alpines ont moins de 31,5 hectares.

Pyrénées 26,7 ha

Massif central 64,2 hectares

UGB\* moyen / exploitation d'élevage

UGB / exploitation
d'élevage

Pyrénées 63,7 UGB Massif central

105,3 UGB

. ..

Part de la main d'œuvre salariée

des ETP permanents en 2020

Contre 10% en 2010. Cela représente 3 864 ETP

Les ETP salariés sont en forte hausse : +41% entre 2010 et 2020. Ils prennent la place de la main d'œuvre familiale en baisse : -43% sur la même période.

Réalisation : Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : AGRESTE, RA2020 croisement avec la typologie INOSYS





# RETOUR S

Exploitations végétales

13 881

**52 %** Exploitations animales

# ATLAS AGRICOLE DES ALPES

# Un territoire d'élevage...

7 252

**Exploitations d'élevage** 

Soit 52 % des exploitations. Elles sont notamment nombreuses au nord du massif, où elles représentent 61 % des exploitations.

2 789 exploitations laitières (bovins, ovins, caprins)

2 760 exploitations de viande (bovins, ovins)

**445** exploitations de petits élevages

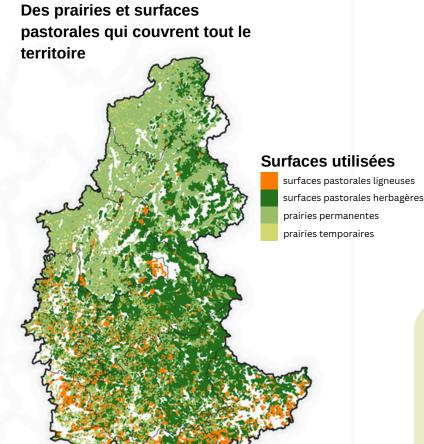
**362** exploitations de granivores

458 exploitations d'élevage équin (hors boucherie)

438 exploitations apicoles

Source : RA 2020 croisement typologie INOSYS

Le cheptel alpin



Source: RPG 2023

DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

la contribution financière du compte

d'affectation spéciale

CASDAR

Bovins lait

Alpes du nord

Chèvres

Ovins lait

Cheptel (UGB) Source : RA 2020

96 300

#### Vaches laitières

Dont 95 % sont localisées dans les Alpes du nord

471 800

#### Brebis mères allaitantes

Dont 75 % sont localisées dans les Alpes du sud

41 500

#### Vaches allaitantes

Réparties pour 2/3 dans les Alpes du nord, 1/3 dans les Alpes du sud

Source: RA 2020 - croisement typologie INOSYS

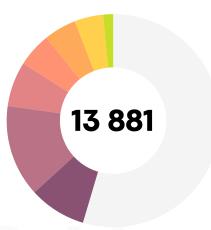
Réalisation : Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : RPG 2023 AGRESTE, RA2020 et croisement avec la typologie INOSYS



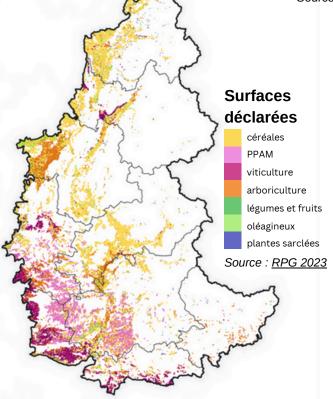
# 7

48 %

Exploitations Exploitations végétales animales



Localisation des parcelles de cultures végétales



Les cultures végétales sont principalement localisées dans les fonds de vallées et sur la frange du massif alpin

Source : RPG 2023

### **ATLAS AGRICOLE DES ALPES**

### ...mais pas seulement

6 603

**Exploitations végétales** 

Elles sont 3 594 au sud du massif (58 % des exploitations) et 3 009 au nord (39 %)

**1 150** exploitations de fruitiers

1 853 exploitations végétales mixtes, non spécialisées

905 exploitations viticoles

690 exploitations légumières ou maraîchères

656 exploitations de grandes cultures

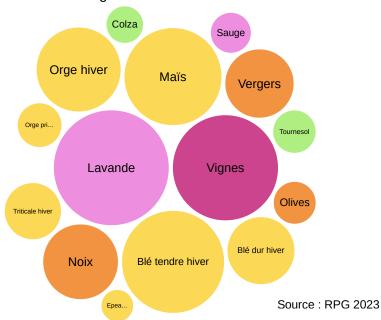
579 exploitations de cultures particulières, dont PPAM

200 exploitations d'horticulture et pépinières

Source: RA 2020 - croisement typologie INOSYS

### Principales cultures végétales déclarées à la PAC (hors prairies)

Les cultures de céréales sont très présentes dans les départements d'élevage notamment. L'arboriculture se retrouve principalement dans la vallée de l'Isère, bassin nucicole, et autour de Sisteron, bassin de production de la pomme de haute Durance. Sur la frange sud du massif, la lavande et la vigne dominent.











Les estives

collectives

**ATLAS DES ALPES** 





30 %

#### Des éleveurs herbivores du massif pratiquent la transhumance collective

Avec une diversité de situations, dont : transhumance du sud vers le nord du massif pour les ovins, transhumance du bas vers le haut du massif pour les bovins, collectifs bovins avec production de lait en Savoie.

538

#### **Alpages collectifs**

53 % d'entre eux sont localisés dans les Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence

4,8

#### Utilisateurs en moyenne

Au total, **2 047 utilisateurs** d'estive collective alpines en 2020, dont la moitié dans le 04 / 05. 17 % d'entre eux ont recours à plusieurs estives collectives.

410

#### Hectares en moyenne

Au total, **220 000 hectares** admissibles déclarés à la PAC en 2020.

Source : fichiers montées-descentes - ASP 2020 AGRESTE

### Des troupeaux principalement ovins et bovins en estive collective

Part des différents animaux sur les estives :

**Ovins** 

69 %

**Bovins** 

30 %

Les troupeaux moyens transhumés se situent à 337 ovins ou 27 bovins/éleveur. Les groupements sont la plupart du temps monospécifiques. Une proportion notable de collectifs rassemble des transhumants venus du dehors du département, en particulier en ovins. En bovins, la plupart des collectifs rassemble des animaux de renouvellement (génisses).

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
Liberti
Libert

#### Surfaces d'estive dans les Alpes

Croisement UP enquête pastorale x RPG 2022

Surfaces pastorales

Bois pâturés

Prairies permanentes

Part des différentes surfaces

#### Une majorité de surfaces pastorales

Les surfaces pastorales (à dominante d'herbe ou de ligneux) prédominent, notamment dans le sud du massif.

Elles sont utilisées de façon extensive. **82 % des entités collectives** ont ainsi un chargement inférieur à 0,2 UGB temps plein / hectare.

Réalisation :

Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : enquête pastorale 2012-2014 Fichier montée descentes ASP 2020 AGRESTE

### Sur les Alpes du sud

1 449473 600

**Exploitations ayant un atelier** ovin viande significatif

#### **Brebis mères**

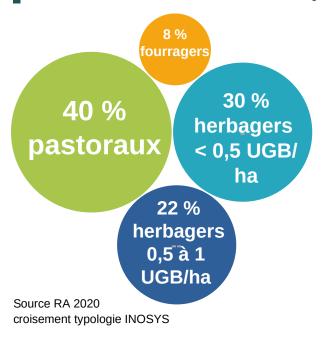
En moyenne 328 par exploitation, variable selon les systèmes.

# Ovins viande Alpes du sud

94%

#### de surfaces en herbe

dans les **240 000 hectares exploités**, et 3 % de céréales. Les fourrages annuels se développent.



Exploitations pastorales\*

Réparties sur l'ensemble des Alpes du sud. Exploitation moyenne : 187 ha pour 88 UGB

**Exploitations herbagères < 0.5 UGB/ha\***Plutôt au sud (Vaucluse, Alpes de Haute Provence...)

Exploitation moyenne : 200 ha pour 64 UGB

**320** Exploitations herbagères 0,5 à 1 UGB/ha\*
Majoritairement dans les Hautes-Alpes
Exploitation moyenne : 118 ha pour 85 UGB

**Exploitations fourragères\***localisées sur le bassin Gape

localisées sur le bassin Gapençais principalement Exploitation moyenne : 61 ha pour 73 UGB



#### Préalpes du sud

Race rustique et adaptée aux zones montagneuses, reconnue pour sa viande tendre et ses qualités de reproduction.



#### Mérinos d'Arles

Race réputée pour sa laine de haute qualité, elle est robuste et efficace en pâturage extensif, adaptée aux climats méditerrannéens.



#### Mourérous

Moins connue, la Mourérous est une race adaptée aux terrains arides et rocailleux, et dont la viande savoureuse est reconnue.





des exploitations ayant un atelier ovin sont engagées en SIQO, notamment les plus herbagères.

L'agneau de Sisteron : Une aire géographique au sud du massif et un cahier des charges mettant en avant un agneau jeune (> 150 jours) et un mode d'élevage extensif, ( >180 jours de pâturage par an), avec utilisation obligatoire de races de brebis rustiques méditerranéennes (cf. ci-contre).

\* voir les définitions en annexe

Réalisation : Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : AGRESTE, RA2020 et croisement avec la typologie INOSYS







Surfaces utilisées

surfaces pastorales

bois pâturés

# ATLAS AGRICOLE DES ALPES

# céréales autre cultures fourragères prairies artificielles et temporaires prairies permanentes

# Ovins viande Alpes du sud

579

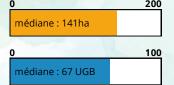
Elevages pastoraux Réparties sur l'ensemble des Alpes du sud.



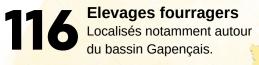
3% 5% 10%

Des exploitation en baisse depuis 2010 : -12 %, malgré une hausse des UGB (+5 %).

Un système en baisse depuis 2010 : -12 % d'exploitation, mais une hausse des UGB (+5 %).

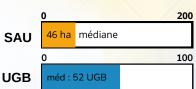


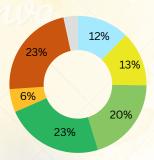
Des systèmes d'exploitation utilisant une importante SAU (187 ha en moyenne), très majoritairement des surfaces pastorales. 46 % des exploitations ont recours à des céréales



Un système en très forte baisse depuis 2010 : -44 % d'exploitations, -49 % d'UGB, et une SAU en baisse.

Système faisant appel à une SAU réduite (médiane : 46 ha), avec un plus fort recours à des céréales, cultures fourragères et prairies temporaires. 72 % des exploitations cultivent des céréales.

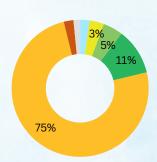




434

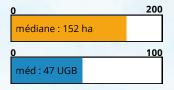
Elevages herbagers < 0,5 UGB/ha

majoritairement vers la partie Provençale.



Des exploitations en baisse depuis 2010 : -9 %, avec diminution de la SAU et des cheptels.

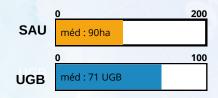
Un système qui s'appuie sur des surfaces importantes (200 ha en moyenne), avec un taux de chargement réduit. Les surfaces pastorales représentent 75 % de la SAU.

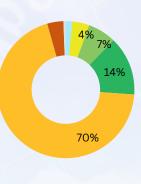


Elevages herbagers 0,5 à 1 UGB/ha Dans les Hautes-Alpes.

Des systèmes d'exploitations qui se maintiennent bien depuis 2010 (-4 % d'exploitations) avec une hausse des UGB (+15 %) et de la SAU (+20 %).

Un système reposant sur une surface modérée pour des UGB importants. La SAU est principalement composée de surfaces pastorales. 62 % des exploitations ont des céréales.





Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté

Réalisation : Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : AGRESTE, RA2020 et croisement avec la typologie INOSYS



# ATLAS DES ALPES

et/ou IGP, soit 80 % des exploitations ayant un **Bovins lait** 

Alpes du nord

# 1493

#### **Exploitations** Ayant un atelier bovin lait significatif sous AOP

77 440

Vaches laitières Soit 80 % des vaches

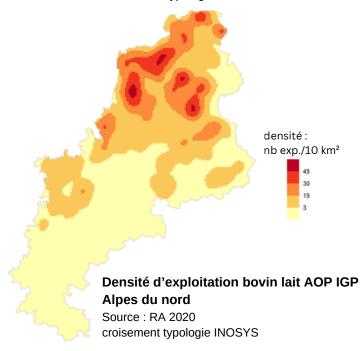
laitières du massif.

atelier bovins lait significatif.

#### **Exploitations**

Spécialisées en bovins lait. Ce phénomène s'accompagne d'un agrandissement (+30 % sur le nombre de têtes et la surface par exploitation entre 2010 et 2020).

Source: RA 2020, croisement typologie INOSYS



#### 3 races alpines, intimement liées aux filières fromagères AOP-IGP



#### **Abondance**

Race reconnue pour sa polyvalence (qualité du lait et de la viande), pour son adaptation à la haute montagne et au tempérament docile. 4ème race française en effectifs.



#### **Tarine**

Race rustique, qui s'adapte facilement aux conditions montagnardes et produit un lait riche en matière grasses et protéines.



#### Villard-de-Lans

Race à très petits effectifs originaire du Vercors. Historiquement polyvalente (lait, viande, travail), elle est aujourd'hui spécialisée sur la production laitière.

la contribution MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE financière du compte d'affectation spéciale développement

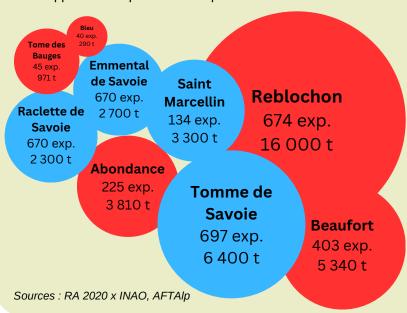
#### Des fromages emblématiques

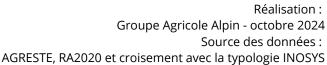
En valorisant la typicité et la qualité des produits, les AOP (Appellation d'Origine Protégée) et IGP (Indication Géographique

Protégée) fromagères des Alpes du nord ont permis de maintenir un réseau dense et dynamique d'exploitations bovins lait, d'outils de transformation et de metteurs en marché. La forte organisation collective et la valeur créée autorisent un niveau de prix du lait élevé, couvrant une partie notable des coûts de production élevés liés aux contraintes des territoires de montagne.

Les Alpes du nord comptent 6 IGP et 5 AOP fromagères en bovins lait:

- Côté AOP : l'Abondance, le Beaufort, le Reblochon, la Tome des Bauges, et le Bleu du Vercors - Sassenage
- Côté IGP : l'Emmental de Savoie, la Raclette de Savoie, la Tomme de Savoie, et, à la marge, le Saint-Marcellin, le Gruyère, et l'Emmental français Est-Central, dont les aires d'appellation dépassent les Alpes du nord.











**-5 %** 

De production laitière pour les départements des Alpes du nord entre 2015 et 2023, pour atteindre 535 millions de litres en 2023.

**-35 %** 

#### **Exploitations**

Ayant un atelier bovins lait significatif dans les Alpes du nord entre 2010 et



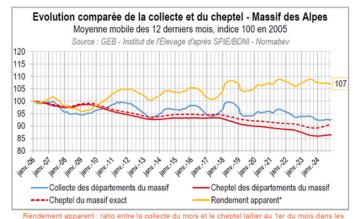
#### Vaches laitières

Dans les Alpes du nord entre 2010 et 2020.

Source: DRAAF AURA, RA 2020, croisement typologie INOSYS

#### Évolution des systèmes d'exploitation

Même si l'écart avec les zones de plaine du croissant laitier français reste important, les exploitations bovins lait des Alpes du nord s'agrandissent et accroissent leur efficacité, comme l'illustre le graphe ci-dessous avec le rendement apparent. L'évolution des pratiques vient parfois atteindre les limites posées par certains cahiers des charges.



départements du massif de montagne

Le lait produit avec un robot de traite est en forte progression.

Le changement climatique vient ajouter des tensions notamment sur la disponibilité en eau en alpage et sur le pâturage estival lors des périodes de sécheresse, ainsi que sur la qualité des fourrages et la durée de pâturage lors des périodes de fortes précipitations. Le sujet se trouve aujourd'hui au cœur des actions menées par les organisations agricoles et par les agriculteurs.

Enfin, une proportion croissante des exploitations est habilitée pour produire du lait pour plusieurs AOP-IGP.

# **Bovins lait** Alpes du nord

**ATLAS DES ALPES** 

#### Un maillage fort d'entreprises

Avec une cinquantaine de coopératives, soit environ 22 % des coopératives laitières françaises, les Alpes du nord dénotent dans le paysage laitier français, au même titre que la Franche-Comté.

Le territoire présente aussi une forte d'établissements d'entreprises dont l'activité principale est la transformation de produits laitiers, avec 223 établissements en tout, situés à 72 % dans les Savoie. Ces établissements peuvent notamment être des coopératives transformant le lait dans leurs murs.

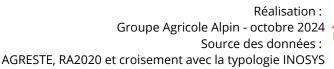
A noter enfin un fort réseau de magasins de coopératives, implantés dans le territoire.



#### Et le lait hors AOP/IGP?

Quelques zones de production de lait hors AOP-IGP fromagères existent à l'intérieur des reliefs (Sud Isère, Nord Drôme), ainsi que sur les marges du massif, avec en particulier les producteurs de lait de la zone franche, dont le lait est destiné à la Suisse.









3 169

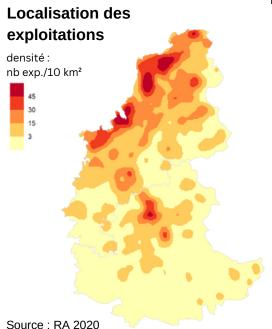
#### **Exploitations**

Ayant un atelier bovin viande significatif, c'est-à-dire > 10 vaches allaitantes ou 10 bovins à l'engraissement.

### **ATLAS DES ALPES**

### **Bovins viande**

#### Exploitations ayant un atelier bovins viande significatif:



sont spécialisées en bovins viande dans 50 % les Alpes du sud. Les autres sont des exploitations de polyculture ou polyélevage.

> sont spécialisées en bovins viande dans les Alpes du nord. Les bovins viande sont souvent en complément sur une exploitation bovins lait ou polyculture / polyélevages.

UGB vache allaitante en moyenne au sud Contre 10,3 au nord.

Hectares par exploitation en moyenne

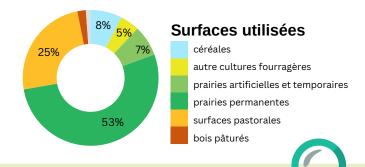
Médiane à 80 ha dans le nord et 93 dans le sud.

929

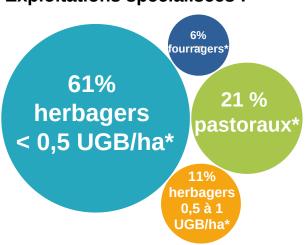
croisement typologie INOSYS

#### Exploitations spécialisées

l'élevage bovin viande, à 70 % localisées dans les Alpes du nord.



#### **Exploitations spécialisées:**

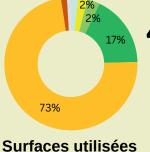


\* voir les définitions en annexe Source: RA 2020

croisement typologie INOSYS

la contribution MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

#### Les élevages pastoraux



autre cultures fourragères prairies art. et temporaires

prairies permanentes

surfaces pastorales

bois pâturés

des élevages ayant un atelier 40 % bovin viande significatif sont pastoraux\* au sud du massif.

Contre 10 % au nord du massif.

Surface moyenne des exploitations : 184 hectares, dont une grande part de surfaces pastorales.

Réalisation: Groupe Agricole Alpin - octobre 2024 Source des données : AGRESTE, RA2020 - croisement typologie INOSYS



# 14 RETOUR

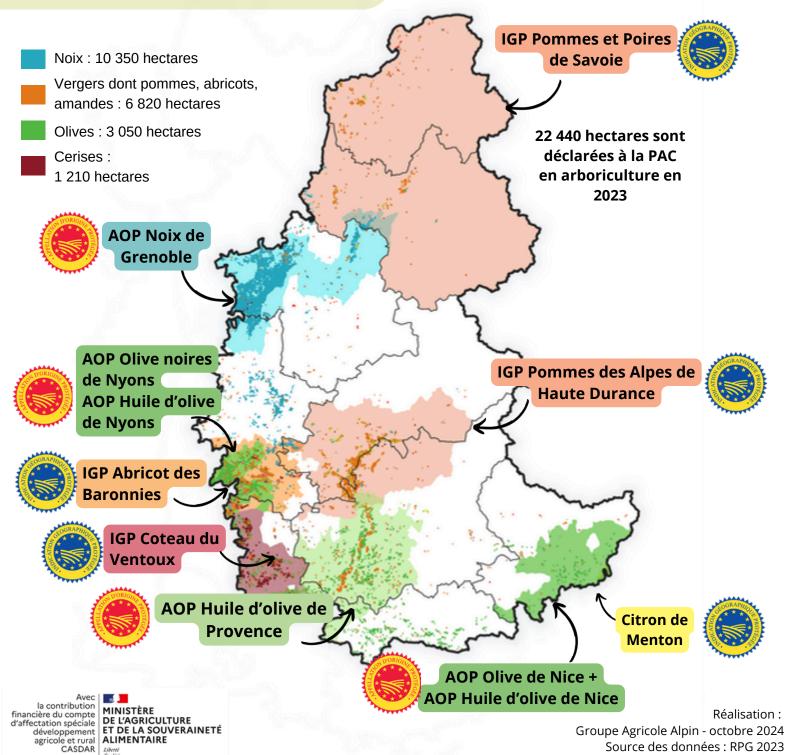
**Zonages INAO** 

#### Une production arboricole alpine...

- Technique sur le plan agronomique,
- Marquée par la qualité,
- Présente sur tout le massif,
- Positionnée dans les fonds de vallée et sur les plateaux.

# ATLAS DES ALPES Arboriculture

Signes officiels de qualité et parcelles déclarées (RPG 2023)





# 1 150 1 326

#### **Exploitations ayant un atelier** fruitier significatif

Soit 8 % des exploitations alpines. 92 % sont des exploitations spécialisées.

#### Chefs d'exploitations

pour un total de 2 205 ETP, répartis pour 2/3 dans les Alpes du sud et 1/3 Alpes du nord.

45 %

Des ETP sont des saisonniers

Côté sud du massif. Ce qui représente 4 406 actifs. Au nord, ils sont seulement 860.

Des exploitations engagées en SIQO

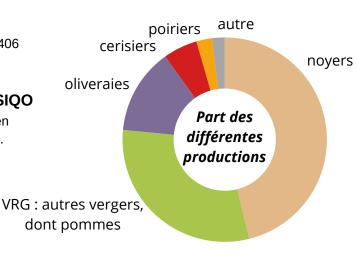
Notamment du côté nord du massif, en lien avec l'importante production de noix AOP.

Source: RA 2020, croisement typologie INOSYS

#### **Caractéristiques** des principales productions

### **ATLAS DES ALPES Arboriculture**

#### Le verger alpin (RPG 2023)



10 350 ha de noyers

essentiellement en AOP Noix de Grenoble (12 000 t par an), avec commercialisation en local, au national et à l'export européen.

#### 3 050 ha d'oliveraies

30 % de la production sur 5 AOP. Production majoritairement par des doubles actifs et des amateurs. Production très faible par rapport à la demande.

1 500 ha d'abricotiers

> essentiellement en IGP Abricots des Baronnies (7 000 t par an), sinon ailleurs en diversification.

3 400 ha de pommiers et poiriers

2 bassins de production

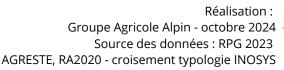
- les Savoie: 15 000 t par an, commercialisation locale.
- la Haute-Durance: 130 000 t par an, commercialisation nationale et internationale.

210 ha de cerisiers

Production de cerises d'industrie et de bouche, partiellement en IGP, fortement imbriquée avec la production de raisin de table et de cuve.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE







# **690**

#### **Exploitations de production** de légumes

69 % d'entre elles sont des exploitations spécialisées en maraîchage diversifié.

+17 %

#### Nombre d'exploitations en maraîchage diversifié

2010 et 2020, exploitations progressent fortement.

#### Surface cultivée en légumes

Entre 2010 et 2020, la surface augmente, pour atteindre 3 700 ha, en agriculture biologique.

#### Répartition des surfaces en légumes

Indice de concentration de parcelles de légumes dans les Alpes en 2023 (10km)

70 % de la surface est localisée dans les Alpes du sud, malgré des parcelles disséminées sur l'ensemble des zones basses du territoire alpin.

# **ATLAS DES ALPES** Maraîchage

#### Une production maraîchère alpine...

- Présente sur tout le massif,
- majoritairement en petit maraîchage diversifié.
- Face à une demande importante, aussi bien à domicile qu'en collectivité.



#### 476 exploitations en maraîchage diversifié

- Une quarantaine d'espèces cultivées 

   résilience technique, commerciale, et face aux aléas climatiques.
- 3,4 ha en moyenne par exploitation, dont une partie sous serre.
- 0,5 Équivalent Temps Plein par hectare.
- Commercialisation en vente directe.

Source: RPG 2023

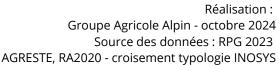
#### 214 exploitations en légumes plein champ

- · Moins de 5 espèces cultivées.
- 52,4 ha en moyenne par exploitation, dont 13 % en légumes, 30 % en prairies, et 36 % en céréales.
- 0,06 Équivalent Temps Plein par hectare.
- Commercialisation en circuits courts et longs.











#### Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales (PPAM)

1578

Exploitations alpines ayant des surfaces de PPAM en 2020

Soit 12% des exploitations alpines.

40 %

en Agriculture Biologique

Part des exploitations ayant des PPAM en AB. Pour 17% des surfaces de PPAM en AB.

**579** 

Exploitations spécialisées dans la production de cultures particulières

Dont PPAM, truffiers et houblon, champignons.

**15** 

Hectares en moyenne par exploitation en 2010

#### Un bassin de production dans le sud

La production est majoritairement présente sur le sud du massif, et notamment dans les Alpes de Haute-Provence, le Vaucluse, la Drôme... Une partie des plantes sont distillées dans les 91 distilleries du sud-est de la France (source : ppamdefrance).

**26 216** Hectares déclarés en 2023 A 82 % dans les Alpes du sud.

Dans le détail :

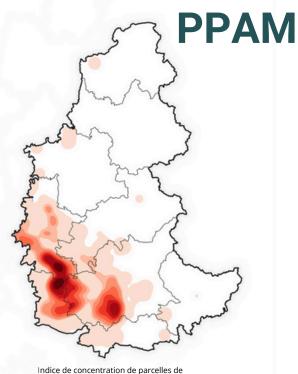
#### 630 ha de plantes aromatiques pérennes

520 ha de plantes aromatiques herbacées Aneth, basilic, cumin.... 380 ha de plantes à parfum pérennnes Géranium, violettes... 260 ha de plantes médicinales et à parfum Angélique, bardane,

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

non pérennes valériane, psyllium...

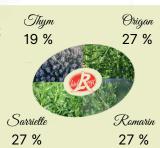
### **ATLAS DES ALPES**



PPAM dans les Alpes en 2023 (10km)

Cultivées notamment pour le sec ou la surgélation, et commercialisées en partie sous le Label rouge "Herbes de Provence".

Depuis 2018, il existe également une IGP pour le Thym de Provence.



herbes-de-provence.org



#### 3 170 ha de plantes médicinales pérennes

Par exemple: gentianes, mélisse, sauge, hysope....

la contribution

développement agricole et rural CASDAR

financière du compte d'affectation spéciale

80%

#### 21 245 ha de lavande et lavandin

Soit 80 % de la surface déclarée en PPAM dans les Alpes.

Elles sont emblématiques de la Provence, et un réel attrait touristique. Il s'agit du principal bassin de production mondiale de lavandin.

> Réalisation: Groupe Agricole Alpin - décembre 2024

Source des données : RPG 2023, RA 2010, ppamdefrance.com





#### **DÉFINITIONS TRANSVERSALES**

**STH - Surface Toujours en Herbe**: surfaces couvertes en permanence par des prairies ou pâturages, c'est-à-dire des terres où l'herbe ou d'autres fourrages herbacés sont présents sans avoir été retournés ou transformés en cultures pendant au moins cinq années consécutives révolues.

**SFP - Surface Fourragère Principale**: regroupe les prairies permanentes, les prairies temporaires et d'autres surfaces fourragères (cultures fourragères comme le maïs ensilage, luzerne, trèfle, etc.) qui sont récoltées ou pâturées.

**pp - surfaces peu productives** : terres agricoles ayant un potentiel de production très faible pour des raisons naturelles ou structurelles (sols pauvres ou superficiels, pierrosité importante, climat difficile, forte pente, etc.). Ces surfaces comprennent par exemple les Surfaces Pastorales à dominante de Ligneux, dénommées SPL dans la PAC.

**UGB - Unités Gros Bovins :** unité de mesure standardisée utilisée en agriculture pour exprimer de manière comparable les effectifs d'animaux d'élevage, indépendamment de leur espèce, de leur taille ou de leur âge. Par exemple, un bovin ou un équin adulte correspond à un UGB, un caprin ou un ovin adulte à 0,15 UGB.

**Chargement :** nombre d'UGB rapporté à la surface disponible pour nourrir les animaux correspondants.





# **ANNEXES Définitions**

#### DÉFINITIONS DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

#### **Ovins viande**

**Systèmes pastoraux :** la Surface Toujours en Herbe (STH) peu productive est supérieure à 10 ha et représente plus de la moitié de la Surface Fourragère Principale (SFP), ou les animaux envoyés en estive collective représentent plus de 8 % du total des UGB de l'exploitation.

**Systèmes herbagers < 0,5 UGB/ha :** exploitations restant par défaut des systèmes pastoraux, avec un taux de chargement < 0,5 UGB/ha.

**Systèmes herbagers 0,5 à 1 UGB/ha :** exploitations restant par défaut des systèmes pastoraux, avec un taux de chargement entre 0,5 et 1 UGB/ha.

**Systèmes fourragers :** exploitations restant par défaut des systèmes pastoraux et herbagers.

#### **Bovins viande**

**Systèmes pastoraux :** la Surface Toujours en Herbe (STH) peu productive est supérieure à 10 ha et représente plus de la moitié de la Surface Fourragère Principale (SFP), ou les animaux envoyés en estive collective représentent plus de 8 % du total des UGB de l'exploitation.

**Systèmes herbagers < 0,5 UGB/ha :** exploitations restant par défaut des systèmes pastoraux, avec un taux de chargement < 0,5 UGB/ha.

Systèmes herbagers 0,5 à 1,4 UGB/ha : exploitations restant par défaut des systèmes pastoraux, avec un taux de chargement entre 0,5 et 1,4 UGB/ha.

**Systèmes fourragers :** exploitations restant par défaut des systèmes pastoraux et herbagers.

